

Majorer de 3 € pour les non titulaires d'un compte en France, même pour les chèques en euros.

France et Union européenne :	34 euros
Bienfaiteurs :	96 euros
Étudiants :	-50%
Autres pays :	38 euros
États-Unis :	USD 50
Canada :	CAD 62.

Ne pas faire de chèque sur une banque étrangère (frais quasiment équivalent à la cotisation !), mais plutôt un mandat ou un virement. Vous pouvez payer plusieurs années si cela vous convient ou opter pour le prélèvement automatique en France. Pensez à faire acheter des collections complètes ou à compléter la vôtre, prix très avantageux pour sociétaires! Pour toutes questions, ne pas hésiter à contacter la trésorière à sa nouvelle adresse électronique.

Chèques en euros à l'ordre de la Société Diderot [CCP 1629 99Y, Châlons]
 Chèques en CAD à l'ordre d'Irène Passeron.
 Chèques en euros ou CAD à adresser à Irène Passeron, 49 bd Saint-Marcel, 75013 Paris
 Chèques en USD à l'ordre de Catherine Lafarge et à lui adresser :
 Catherine Lafarge, 9 Forrest Ln, Strafford, PA19087-2503 USA
clafarge@brynmawr.edu

Société Diderot	http://www.diderot7.jussieu.fr/diderot
Président : Pierre Chartier UFR Sciences des Textes et Documents – Tour 34 Université Paris 7 - Denis Diderot, 2 place Jussieu, 75005 PARIS	chartier@paris7.jussieu.fr
Rédaction de la revue : Anne-Marie Chouillet 7 route de la Reine, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	encyc@club-internet.fr
Secrétaire générale : Michèle Leedham-Vallat BP 234, 52208, LANGRES CEDEX	michele.leedham@langres.fr
Trésorière : Irène Passeron 49 bd Saint-Marcel, 75013 PARIS Tél/fax 01 43 31 08 36	irene.passeron@wanadoo.fr
Responsable des <i>Nouvelles</i> : Odile Richard-Pauchet 19 bis rue des Marmuzots, 21000 DIJON	opre.pauchet@wanadoo.fr

Siège social : Hôtel de Ville
52200 Langres

Nouvelles n° 61

Décembre 2004

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 2004

(Université de Paris 7 – Denis Diderot)

Présents : Sylviane ALBERTAN-COPPOLA, Annie BECQ, Marc BUFFAT, Franck CABANE, Pierre CHARTIER, Anne-Marie CHOUILLET, Colas DUFLO, Claude LEBEDEL, Marie LECA-TSIOMIS, Véronique LE RU, Irène PASSERON, Paolo QUINTILI, Odile RICHARD-PAUCHET, Franck SALAÜN et Ann THOMSON.

Excusés : Georges BENREKASSA, BERNARD COLLIN, JEAN-PIERRE DESENNE, MICHELE LEEDHAM-VALLAT, Laurent LOTY et Georges VIARD.

Activité de la Société

Le Président Pierre Chartier ouvre la séance en déclarant sa satisfaction de constater que la société a dépassé un certain cap difficile, et évolue dans une direction fructueuse : La revue suit son cours, et des activités pleines de succès ont vu le jour : notamment le colloque de Nanterre sur les « désignants de l'Encyclopédie », organisé par Marie Leca-Tsiomis, Irène Passeron et Anne-Marie Chouillet, qui vient de s'achever (18-19 novembre). Des chercheurs venus de différents pays (Europe, Japon, Iran, États-Unis) et appartenant à des champs disciplinaires très variés (historiens des sciences, littéraires, philosophes, etc.) y ont participé ; Jacques Proust en a présidé la séance d'ouverture ; l'auditoire des deux journées a été nombreux et passionné ; les débats ont pu être à la fois centrés et nourris.

Le prochain numéro de *RDE* sortira bientôt, consacré presque essentiellement à la traduction de Chambers. Ce numéro 37 sera illustré en couverture d'une des planches de la *Cyclopaedia*, et Marie Leca-Tsiomis regrette que sa publication n'ait pu être contemporaine du colloque.

Le n°38 sera consacré à la formation de D'Alembert (et plus généralement des étudiants d'un collège comme le collège Mazarin), et le n°39 est déjà « plein », occupé par tous les articles jusqu'ici en attente. Les Actes du colloque de Nanterre seront peut-être publiés en un volume à part.

Pierre Chartier revient sur les raisons de la « censure » opérée sur la revue par le CNRS sous la forme de la suppression de sa subvention, trouvant – tout comme d'autres intervenants – ses critères injustes (le fameux « facteur d'impact » auprès des

autres revues, le critère de publication en anglais, ainsi que le critère de publication « en ligne ». On rappelle que le critère d'impact doit se mesurer si possible entre revues appartenant à la même sphère historique ; d'autre part 50% de nos auteurs sont étrangers (d'expression française), ce qui prouve bien le caractère international de la revue. Enfin les efforts pour mettre la revue en ligne, ou au moins les deux numéros consacrés au Colloque sur l'Encyclopédie électronique, se poursuivent. A ce sujet, citons les contacts d'Irène Passeron avec M. Henriot, sous-directeur du CNRS, ainsi qu'avec l'équipe de *Revue.org*, organisatrice du Salon de la Revue, qui proposerait une formule moins onéreuse s'agissant de mettre en ligne au format PDF les numéros 31/32 (pour les articles dont les auteurs ont donné leur autorisation) ainsi que les Index et Tables.

[NDLR : ces efforts ont abouti : la demande d'Irène Passeron de mise en ligne auprès de *Revue.org* a été acceptée ; après un stage de formation à leur logiciel, nous devrions être capables de mettre en ligne début 2005 les articles du n° 31/32 pour lesquels nous avons l'autorisation des auteurs.]

Toutefois ces questions d'accès « libre » à l'information scientifique par le biais d'Internet restent bien ambiguës : ainsi, à titre de (ci-devant) subventionneur, le CNRS exigeait la fourniture d'un exemplaire de la revue à l'INIST (Institut National de l'Information Scientifique et Technique, affilié au CNRS), capable de monnayer ensuite à la demande chaque article en ligne pour la somme de 11 euros... Pour couper cours à toute réclamation d'auteur concernant sa mise en ligne « involontaire », l'équipe de rédaction de la Revue *RDE*, approuvée par le CA, se propose de faire parvenir à chacun, au moment de lui envoyer ses épreuves pour correction, une lettre portant la mention suivante : « sauf manifestation expresse de votre part, la société Diderot se réserve le droit de mettre en ligne sur le site de la revue ». En revanche l'auteur reste propriétaire du texte qu'il a soumis à la revue avant correction (le « pre-print »).

Le numéro 40 approche... Une seconde décision, de nature plus fonctionnelle, est alors prise par l'équipe de rédaction concernant la préparation anticipée du prochain Index, opération lourde et délicate à laquelle on ne peut malheureusement associer ni les auteurs ni l'imprimeur. Il s'agirait d'organiser une *opération tournante*, chaque membre de l'équipe s'occupant de superviser un numéro de la revue pour l'intégrer à l'index, puis passant son fichier au membre suivant. Pierre Chartier se dévoue pour attaquer le numéro 31/32 (n°33 : Véronique Le Ru ; 34 : Colas Duflo ; 35 : Odile Richard-Pauchet et Ann-Rozenn Morel-Daryani ; 36 : Paolo Quintili ; 37 : Franck Salaün ; 38 : équipe d'Alembert ; 39 : Nadège Langbour avec Sylviane Albertan-Coppola).

Enfin Marie Leca-Tsiomis signale une nouvelle incohérence de la BNF, qui dans son site officiel *Gallica* mentionne comme édition de référence pour Diderot l'édition Assézat-Tourneux, gravement lacunaire et surtout totalement erronée, comme chacun le sait depuis un demi-siècle, en matière d'attribution à Diderot d'articles de l'*Encyclopédie*.

Bilan Financier

La situation financière est bonne selon notre trésorière.

Situation comptes et adhérents :

Livret A : 40 997 euros (ce qui représente 2 ans d'avance de trésorerie).

CCP : 6 000 euros (= de quoi payer le numéro sous presse).

210 adhérents individuels et 140 institutionnels : le fichier des bibliothèques abonnées s'étoffe peu à peu, en fonction des informations diffusées par chacun.

Subventions :

- CNRS : supprimée. Elle sera compensée par les ventes de collections complètes (vendues 300 euros) : 3 ou 4 ventes déjà réalisées.
- CNL : 5 000 euros.
- Ville de Langres : Subvention spéciale sous la forme d'achats de numéros pour la bibliothèque (1 000 euros).

Dépenses :

Pour le colloque de Nanterre, les 5 000 euros de dépense ont été financés par l'université de Nanterre Paris X (1 700 euros), l'équipe REHSEIS (200 euros), le GDR D'Alembert (600 euros), le CNRS colloque (1 500 euros) et bien sûr la Société Diderot (1 000 euros).

Irène Passeron signale enfin qu'elle lance la procédure auprès de notre banque pour la mise en place d'un prélèvement automatique de la cotisation.

Convocation

Le CA prend date pour la prochaine AG (prévue à Paris) : samedi 12 mars à 10h30, Université de Paris 7-Denis Diderot à la bibliothèque Pierre Albouy.

La secrétaire de séance, Odile Richard-Pauchet

Adhérents internautes :

Merci de transmettre votre adresse électronique à la responsable des *Nouvelles*.